En 2022, 28% des mises en cause enregistrés par la police et la gendarmerie pour cambriolage sont des étrangers extra-européens, alors qu'ils représentent 4.9% de la population résidente en France

20/07/2023 à 9h36



En 2022, 28% des mises en cause enregistrés par la police et la gendarmerie pour cambriolage sont des étrangers extra-européens, alors qu'ils représentent 4.9% de la population résidente en France.

Ministère de l'Intérieur

La population **étrangère** vivant en France s'élève à 5,3 millions de personnes, **soit 7,8 % de la population totale**. 63,8% sont de nationalité **extra-européenn**e, soit 4.9 % de la population résidente en France.



Répartition des étrangers par nationalité : Proportions	
en %	
Nationalité	**2022 (p)**
Afrique	**45,1**
Maghreb	24,8
Algériens	10,7
Marocains, Tunisiens	14,1
Autres nationalités d'Afrique	20,3
Afrique sahélienne	5,8
Afrique guinéenne ou centrale	7,6
Comoriens, Malgaches	4,2
Autres nationalités d'Afrique	2,7
Europe	**36,5**
Nationalités d'Europe du Sud	18,1
Portugais	10,1
Espagnols, Italiens	*8,0*
Autres nationalités de l'Union européenne à 27	9,9
Autres nationalités de l'UE à 15[1]	5,2
Autres nationalités de l'UE à 27	4,7
Autres nationalités d'Europe	8,5
Britanniques	2,5
Autres nationalités d'Europe	6,0
Asie	**12,6**
Turcs, nationalités du Moyen-Orient	5,3
Turc	3,7
Nationalités du Moyen-Orient	1,6
Autres nationalités d'Asie	7,4
Nationalités d'Asie du Sud-Est	0,8
Chinois	1,9
Nationalités d'Asie du Sud	2,4
Autres nationalités d'Asie	2,2
Amérique et Océanie	**5,7**
Amérique du Nord	3,0
Amérique centrale	0,1
Amérique du Sud	2,5
Océanie	0,1
Ensemble	**100,0**
p : données provisoires.	
1. Hors Royaume-Uni.	
Note : nomenclatures de territoires et des nationalités TeO2. Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. En l'absence d'enquête annuelle de recensement (EAR) en 2021, les résultats pour 2021 sont estimés par repondération à partir des EAR 2020 et 2022.	
Lecture : en 2022, 36,5 % des étrangers vivant en France sont de nationalité européenne.	
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.	
Source : Insee, recensements de la population (données réajustées en 2019 et 2020) et estimations de population.	

INSEE

En Lien :

À Lyon, Paris et Marseille, Montpellier, 39%, 48%, 48% et 55% des actes de délinquance sont le fait d'étrangers, alors qu'ils représentent 7,7% de la population résidente en France, dont 3.4% concernant les étrangers de nationalités africaines (Rediff)

En 2021, 58 % des vols et violences dans les transports en commun d'Île-de-France et 31 % hors ÎDF sont le fait d'étrangers extra-européens, alors qu'ils représentent 4,8 % de la population française